



# PROGRAMME DE FORMATION SECURITE ELECTRIQUE HABILITATION ELECTRIQUE BE MESURAGE - H0(V)

Réf. : SEC-PREV223

Mise à jour : 16/02/2024

PF.V12 : 22/01/2024

- **PUBLIC**

Personnel chargé d'effectuer des opérations de mesurage<sup>i</sup> en basse tension.

- **PREREQUIS**

- Avoir des compétences en électricité dans le domaine de tension considéré, sur les ouvrages ou les installations électriques, résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle et notamment :
- Différencier les grandeurs électriques
- Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects.
- Identifier les équipements électriques dans leur environnement
- Lire un schéma électrique et reconnaître le matériel à partir de leurs symboles

- **OBJECTIF PROFESSIONNEL**

Effectuer des opérations de mesurage en respectant les prescriptions de sécurité de la norme NFC18-510 (sécurité des personnes contre les dangers d'origine électrique)

- **OBJECTIFS OPERATIONNELS**

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- pouvoir identifier la ZONE D'ENVIRONNEMENT dans laquelle il réalise le MESURAGE et appliquer les mesures de protection qui s'y rapportent ;
- utiliser les matériels, les outillages, les équipements de travail, les EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE et les vêtements de travail, en respectant les prescriptions des 4.3.2 et 4.3.3 de la norme NFC18-510 ;
- utiliser du matériel conforme aux normes, adapté au type de MESURAGE à effectuer et aux tensions qui peuvent être rencontrées (par exemple, les pointes de touche isolées) ;
- vérifier, avant tout MESURAGE, le bon état du matériel de mesurage ;
- veiller particulièrement au risque de court-circuit.

- **CONTENU DE FORMATION**

## LES EFFETS DU COURANT ELECTRIQUE SUR LE CORPS HUMAIN

## NOMS ET LIMITES DES DIFFERENTS DOMAINES DE TENSION

## LES ZONES D'ENVIRONNEMENT ET LEURS LIMITES

- Zone de voisinage simple
- Zone de voisinage renforcée
- Les distances (DMA, DLV...)

## L'HABILITATION

- Conditions
- Symboles
- Maintien ou renouvellement

## VOS CONTACTS ASFO Adour [www.asfo-adour.org](http://www.asfo-adour.org)

ASFO Adour (Siège Social)  
1052, Rue de la Ferme de Carboué  
40000 MONT-DE-MARSAN  
☎.05.58.75.72.80  
[asfo.mdm@asfo-adour.org](mailto:asfo.mdm@asfo-adour.org)

ASFO Adour  
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises  
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX  
☎.05.58.91.19.00  
[asfo.dax@asfo-adour.org](mailto:asfo.dax@asfo-adour.org)

ASFO Adour  
Impasse de Guadelupéa  
64480 USTARITZ  
☎.05.59.46.14.41  
[asfo.bayonne@asfo-adour.org](mailto:asfo.bayonne@asfo-adour.org)



# PROGRAMME DE FORMATION SECURITE ELECTRIQUE HABILITATION ELECTRIQUE BE MESURAGE - H0(V)

Réf. : SEC-PREV223

Mise à jour : 16/02/2024

PF.V12 : 22/01/2024

## PRINCIPES GENERAUX DE LA PREVENTION

- Analyse de risque
- Mise hors tension
- Mise hors de portée

## FONCTIONS DES MATERIELS ELECTRIQUES EN BT ET TBT

- Commande, protection, séparation....
- Caractéristiques
- Symboles

## ACCESSOIRES DE VERROUILLAGE

## LES EQUIPEMENTS DE PROTECTIONS COLLECTIVES ET LEUR FONCTION

## LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET LEURS LIMITES D'UTILISATION

## LA CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT CORPOREL D'ORIGINE ELECTRIQUE

## LA CONDUITE A TENIR EN CAS D'INCENDIE DANS UN ENVIRONNEMENT ELECTRIQUE

## MESURES DE PREVENTION A OBSERVER LORS D'OPERATIONS DE MESURAGE BT

- Enoncer les fonctions des MATERIELS électriques BT et TBT.
- Préciser le rôle du CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE.
- Identifier le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE et échanger les informations nécessaires.
- Respecter les instructions données par le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE.
- Rendre compte de son activité.
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux MESURAGES et VERIFICATIONS.
- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.
- Nommer les documents applicables dans le cadre des MESURAGES ou des VERIFICATIONS ainsi que les autres documents associés (AUTORISATION DE TRAVAIL, INSTRUCTION DE SECURITE, etc.).
- Rédiger les documents applicables dans le cadre des MESURAGES ou des VERIFICATIONS.
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'un MESURAGE et/ou d'une VERIFICATION.
- Organiser, délimiter et signaler la ZONE DE TRAVAIL.
- Respecter et faire respecter les procédures de MESURAGE et/ou de VERIFICATION.
- Identifier les OUVRAGES ou les INSTALLATIONS et ZONES D'ENVIRONNEMENT objet des MESURAGES et/ou des VERIFICATIONS (DOMAINE DE TENSION, ZONE D'ENVIRONNEMENT, locaux réservés, etc.).
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.

## VOS CONTACTS ASFO Adour [www.asfo-adour.org](http://www.asfo-adour.org)

ASFO Adour (Siège Social)  
1052, Rue de la Ferme de Carboué  
40000 MONT-DE-MARSAN  
☎.05.58.75.72.80  
[asfo.mdm@asfo-adour.org](mailto:asfo.mdm@asfo-adour.org)

ASFO Adour  
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises  
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX  
☎.05.58.91.19.00  
[asfo.dax@asfo-adour.org](mailto:asfo.dax@asfo-adour.org)

ASFO Adour  
Impasse de Guadelupéa  
64480 USTARITZ  
☎.05.59.46.14.41  
[asfo.bayonne@asfo-adour.org](mailto:asfo.bayonne@asfo-adour.org)



# PROGRAMME DE FORMATION SECURITE ELECTRIQUE HABILITATION ELECTRIQUE BE MESURAGE - H0(V)

Réf. : SEC-PREV223

Mise à jour : 16/02/2024

PF.V12 : 22/01/2024

## • METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel (en centre de formation ou sur site extérieur) ou hybride (blended learning) avec une partie préalable à distance (mode visioconférence) et une partie présentielle pour mise en situation pratique sur des installations représentatives de l'environnement de travail (minimum 20% de la durée totale du parcours). Voir § DATES, MODALITES ET DELAIS D'ACCES
- Modalités pédagogiques, moyens, outils utilisés pour favoriser l'engagement des bénéficiaires : alternance d'apports théoriques, d'activités apprenantes en face à face ou collectives, d'échanges de retour d'expériences, et de mises en situation sur des installations représentatives de l'environnement de travail

## • MODALITES D'EVALUATION

- Questionnaire individuel de satisfaction et d'auto-positionnement sur l'atteinte des objectifs en fin de formation
- Moyens mobilisés pour mesurer les acquis du bénéficiaire en cours et/ou en fin de formation :
  - contrôle continu de la progression du stagiaire
  - évaluation finale par contrôle de connaissances par QCM (papier et/ou informatisé) : 20 questions au minimum sur les connaissances suivantes :
    - Les dangers de l'électricité (4 questions).
    - Les règles de MESURAGE (5 questions dont 1 question fondamentale).
    - Les distances et les ZONES D'ENVIRONNEMENT (5 questions dont 1 question fondamentale).
    - La limite des MESURAGES et des VERIFICATIONS (6 questions dont 2 questions fondamentales)
  - 2 mises en situation pratique sur installations techniques

Savoir-faire évalués	Evaluation			
	A	B	C	D
1) Enumération des risques à l'intérieur d'une armoire, d'un local ou en champ libre				
2) Comportement adapté en fonction des risques				
3) Réalisation d'un mesurage				
4) Réalisation d'une vérification (Examen visuel, essai, mesurage)				
5) Identifier, vérifier et mettre en œuvre ses EPI				
7) Compte rendu auprès du chargé d'exploitation électrique				

## • FORMATEUR

Formateur spécialiste du domaine de la prévention des risques électriques

## • SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

Formation non inscrite au RNCP/Répertoire Spécifique des certifications professionnelles et de ce fait non éligible au CPF.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences : NON

Sur la base du contrôle continu et des résultats à l'évaluation finale, l'organisme de formation délivre un avis (favorable ou défavorable) et des préconisations par rapport au(x) titre(s) d'habilitation identifié(s) par l'employeur selon la norme NFC18510 : Opérations sur les ouvrages et installations électriques et dans un environnement électrique - Prévention du risque électrique. A l'issue de cette formation, l'EMPLOYEUR doit délivrer une HABILITATION à chacune des personnes placées sous son autorité, lorsqu'elles réalisent des OPERATIONS d'ORDRE ELECTRIQUE ou d'ORDRE NON ELECTRIQUE nécessitant une HABILITATION. L'HABILITATION doit être examinée au moins une fois par an et chaque fois que cela s'avère nécessaire.

VOS CONTACTS ASFO Adour  
[www.asfo-adour.org](http://www.asfo-adour.org)

ASFO Adour (Siège Social)  
1052, Rue de la Ferme de Carboué  
40000 MONT-DE-MARSAN  
☎.05.58.75.72.80  
[asfo.mdm@asfo-adour.org](mailto:asfo.mdm@asfo-adour.org)

ASFO Adour  
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises  
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX  
☎.05.58.91.19.00  
[asfo.dax@asfo-adour.org](mailto:asfo.dax@asfo-adour.org)

ASFO Adour  
Impasse de Guadelupéa  
64480 USTARITZ  
☎.05.59.46.14.41  
[asfo.bayonne@asfo-adour.org](mailto:asfo.bayonne@asfo-adour.org)



# PROGRAMME DE FORMATION SECURITE ELECTRIQUE HABILITATION ELECTRIQUE BE MESURAGE - H0(V)

Réf. : SEC-PREV223

Mise à jour : 16/02/2024

PF.V12 : 22/01/2024

Un recyclage est à dispenser selon une périodicité à définir par l'EMPLOYEUR en fonction des OPERATIONS effectuées, notamment :

- de la complexité ou fréquence des OPERATIONS ;
- de l'évolution technologique des matériels ;
- de la diversité des OUVRAGES ou des INSTALLATIONS.

La durée de validité du titre d'habilitation qui sera délivré par l'employeur est de 3 ans (conformément à la recommandation de la norme NFC18510).

- **DUREE**

2,5 jours, à raison de 7 heures/jour

- **DATES, LIEU, TARIFS, MODALITES ET DELAIS D'ACCES**

- Modalités et délais d'accès : contacter votre Centre ASFO Adour pour valider votre inscription après analyse sommaire de votre besoin et, le cas échéant, vérification des prérequis (documents justificatifs, entretien téléphonique, examen d'entrée à distance).
- Pour la modalité en blended learning, un entretien préalable sera nécessaire afin de vérifier le niveau de familiarité du stagiaire avec l'environnement numérique de formation à distance et l'adéquation de ce dispositif avec ses besoins et les objectifs visés.
- Délais d'accès à la formation : Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.

Formation Clé en main sur site ASFO Adour

Où ?	Quand en 2024 ?
Mont de Marsan	29 au 31 janvier / 18 au 20 mars / 17 au 19 avril / 19 au 21 juin / 14 au 16 octobre / 20 au 22 novembre
Saint Paul les Dax	15 au 17 janvier / 12 au 14 février / 11 au 13 mars / 8 au 10 avril / 15 au 17 mai / 10 au 12 juin / 8 au 10 juillet / 9 au 11 septembre / 7 au 9 octobre / 12 au 14 novembre / 9 au 11 décembre
Ustaritz	12 au 14 février / 8 au 10 avril / 27 au 29 mai / 17 au 19 juillet / 18 au 20 septembre / 20 au 22 novembre
Parentis-en-Born	11 au 13 mars / 10 au 12 juin / 9 au 11 septembre / 12 au 14 novembre /
TARIF	790 € HT (948 € TTC) / personne

Retrouvez notre offre de formation actualisée en continu (dates, programme...) sur [www.asfo-adour.org](http://www.asfo-adour.org)

Formation dans vos locaux et/ou sur mesure : Nous consulter

## VOS CONTACTS ASFO Adour [www.asfo-adour.org](http://www.asfo-adour.org)

ASFO Adour (Siège Social)  
1052, Rue de la Ferme de Carboué  
40000 MONT-DE-MARSAN  
☎.05.58.75.72.80  
[asfo.mdm@asfo-adour.org](mailto:asfo.mdm@asfo-adour.org)

ASFO Adour  
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises  
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX  
☎.05.58.91.19.00  
[asfo.dax@asfo-adour.org](mailto:asfo.dax@asfo-adour.org)

ASFO Adour  
Impasse de Guadelupéa  
64480 USTARITZ  
☎.05.59.46.14.41  
[asfo.bayonne@asfo-adour.org](mailto:asfo.bayonne@asfo-adour.org)



# PROGRAMME DE FORMATION SECURITE ELECTRIQUE HABILITATION ELECTRIQUE BE MESURAGE - H0(V)

Réf. : SEC-PREV223

Mise à jour : 16/02/2024

PF.V12 : 22/01/2024

- **MODALITES D'ACCES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

L'ASFO Adour peut proposer des aménagements (techniques, organisationnels et/ou pédagogiques) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap.

Un référent Handicap est à votre disposition.

Le registre d'accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap est téléchargeable sur notre site Internet grâce au lien suivant : <https://www.asfo-adour.org/nos-documents>

- **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

- **Chiffres clés Qualité**

. Nombre de stagiaires et moyenne de satisfaction sur <https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite>

- **Formation certifiante**

. Taux d'obtention de la certification : sur <https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite>

. Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : [www.certificationprofessionnelle.fr](http://www.certificationprofessionnelle.fr)

/ Recherche libre par certification

- **Possibilités de financement**

Informations générales et contacts dédiés selon votre statut en contactant votre Centre ASFO Adour et sur <https://www.asfo-adour.org/information-formation>

- **Règlement intérieur** téléchargeable sur <https://www.asfo-adour.org/nos-documents>

L'entrée en formation vaut acceptation de celui-ci par le stagiaire.

- **Coordonnées et plan d'accès des Centres ASFO Adour** disponibles sur <https://www.asfo-adour.org/nous-contacter>

- **Déclaration d'Activité ASFO Adour** enregistrée sous le numéro 72 40 00003 40.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

- **Extrait de la norme NFC18-510 Opérations sur les ouvrages et installations électriques et dans un environnement électrique - Prévention du risque électrique :**

Une formation adaptée à un besoin spécifique de MESURAGE est dispensée aux personnes ayant à réaliser uniquement des MESURAGES dans leur activité courante. Elle doit être adaptée au type de MESURAGES à effectuer, ainsi qu'au MATERIEL concerné. La personne qui réalise les MESURAGES doit être capable d'assurer sa protection et celle des tiers.

<sup>i</sup> Les MESURAGES sont, soit inclus dans le cadre des TRAVAUX, des INTERVENTIONS BT, des OPERATIONS SPECIFIQUES D'ESSAIS ou de VERIFICATION, soit réalisés par des personnes chargées uniquement de MESURAGES.

Pour effectuer les MESURAGES, l'OPERATEUR qui n'est pas titulaire d'une HABILITATION pour OPERATIONS d'ORDRE ELECTRIQUE du DOMAINE DE TENSION approprié, doit être habilité symboles BE Mesurage ou HE Mesurage.

## VOS CONTACTS ASFO Adour [www.asfo-adour.org](http://www.asfo-adour.org)

ASFO Adour (Siège Social)  
1052, Rue de la Ferme de Carboué  
40000 MONT-DE-MARSAN  
☎.05.58.75.72.80  
[asfo.mdm@asfo-adour.org](mailto:asfo.mdm@asfo-adour.org)

ASFO Adour  
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises  
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX  
☎.05.58.91.19.00  
[asfo.dax@asfo-adour.org](mailto:asfo.dax@asfo-adour.org)

ASFO Adour  
Impasse de Guadelupéa  
64480 USTARITZ  
☎.05.59.46.14.41  
[asfo.bayonne@asfo-adour.org](mailto:asfo.bayonne@asfo-adour.org)